



Contrôle routier étrange concernant la prise de stupéfiants

Par **niko77**, le **21/05/2012** à **01:18**

Bonjour,

Je me suis fait contrôler aujourd'hui par la police; après avoir contrôlé mes papiers et mon alcoolémie (pas de soucis de ce côté), ils m'ont demandé si je fumais du cannabis ? J'ai eu le malheur de répondre par l'affirmative mais que c'était occasionnel et que ça n'était pas arrivé depuis plusieurs jours. Ils m'ont fait faire un test d'équilibre sur le trottoir, sur 1 jambe avec les yeux fermés, et décidé que c'était limite donc ils voulaient que je les suive à l'hôpital pour un test d'urine. Je leur ai réclamé le test salivaire et ils m'ont répondu qu'ils ne le faisaient pas ici dans leur ville. Arrivés sur place (j'ai donc conduit) ils m'ont eux même fait le test aux toilettes qui s'est révélé positif (bien sûr dans les urines ça reste plusieurs jours). Ensuite, prise de sang et suppression du permis pendant 72 heures avec interdiction de conduire, juste par suspicion car je n'étais pas sous l'emprise de stup.

Maintenant, j'attends les résultats mais je me demande si c'était bien légal tout ça ? Ont-ils le droit de faire ça ? n'aurais-je pas dû subir le test salivaire qui m'aurait tout de suite innocenté et permis de reprendre la route ?

PS : je précise que tout ce contrôle, juste pour 1 délit de faciès car j'ai la tête de l'emploi et le camion qui va avec. Et ils étaient vraiment persuadés que je transportais du shit dans mon véhicule quand je leur ai dit à plusieurs reprises que ce n'était pas le cas et qu'ils pouvaient faire venir les chiens sans soucis, c'est là qu'ils ont exigé que je les suive à la clinique.

Merci de vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **21/05/2012** à **08:51**

Bonjour,

Procédure tout à fait réglementaire, rien à redire.